

Livret d'accueil

CHIRURGIE AMBULATOIRE



VOTRE RENDEZ-VOUS D'INTERVENTION

Le à

au pavillon Mercier 3^{ème} étage



Centre hospitalier
MOULINS YZEURE

SOMMAIRE

L'UNITÉ DE CHIRURGIE AMBULATOIRE p. 3

VOTRE PARCOURS p. 4

LES JOURS PRÉCÉDENTS L'INTERVENTION p. 5

LA VEILLE DE L'INTERVENTION p. 6

LE JOUR DE L'INTERVENTION p. 7

TOUT EST PRÊT p. 8

ET APRÈS ? p. 9

LE RETOUR À DOMICILE p. 10

NOTES p. 11



**“
Bienvenue !**”

Ce livret vous a été remis car vous allez être hospitalisé·e au sein de notre service de chirurgie ambulatoire.

Il a pour objectif de simplifier votre parcours en vous fournissant toutes les informations nécessaires sur votre prise en soins.

Les différents professionnels restent entièrement disponibles pour répondre à toutes vos questions.

LA CHIRURGIE AMBULATOIRE, C'EST QUOI ?

La chirurgie ambulatoire est un mode d'hospitalisation programmée qui vous permet de sortir le jour même de votre admission. Elle est réservée à certaines interventions et autres actes chirurgicaux.

La proposition de ce mode de prise en soin vous est présentée par le/la chirurgien·ne et/ou l'anesthésiste lors de la consultation préopératoire.

La chirurgie ambulatoire vous permet d'être totalement acteur de votre prise en soin.

Alors, action !

VOTRE PARCOURS

La date de votre hospitalisation en chirurgie ambulatoire a été fixée en accord avec le/la chirurgien-ne.

Il vous a été remis un « **PASSEPORT AMBULATOIRE** » dans lequel se trouvent tous les documents nécessaires à votre prise en soin. Vous devez remplir tous ces documents et les apporter le jour de votre admission.

Les documents relatifs à votre anesthésie sont à remplir avant votre consultation d'anesthésie et à rapporter le jour de celle-ci !



“
Ne perdez pas de temps !”

Lisez et remplissez rapidement votre « **PASSEPORT AMBULATOIRE** » pour que tout soit prêt en amont de votre hospitalisation et pour pouvoir préparer vos différentes questions si nécessaire.



Le jour de votre admission, il ne sera pas nécessaire de passer par le bureau des entrées !

LES JOURS PRÉCÉDANT VOTRE INTERVENTION

3 règles à retenir

1

Vous devez suivre votre ordonnance de traitement habituel ou celle délivrée par le/la médecin anesthésiste lors de votre consultation d'anesthésie.

2

Un transporteur privé ou une personne de votre entourage doit impérativement venir vous chercher après votre intervention et une personne doit obligatoirement être présente à votre domicile la nuit suivant votre intervention.

3

La veille de votre intervention, restez joignable dans la journée. Un-e infirmier-e de l'unité vous contactera pour vous donner toutes les informations relatives à votre hospitalisation.



LA VEILLE DE L'INTERVENTION

Vous êtes l'acteur principal de votre séjour

Pour limiter le risque infectieux lié à l'acte opératoire, il est impératif de suivre quelques consignes qui vous seront rappelées par l'infirmier-e.

- Vous devez prendre une douche et faire un shampoing avec les produits prescrits, ou, en l'absence de prescription, avec vos savons habituels (*de préférence des flacons neufs*).
- Vos ongles de mains et de pieds doivent être courts, propres, sans bijoux et sans vernis.

SUIVEZ ATTENTIVEMENT LES RECOMMANDATIONS :

- Prenez un repas léger la veille de votre intervention et respecter le jeun alimentaire 6 heures avant votre anesthésie.
- Buvez des liquides clairs (*pas de laitage*) jusqu'à 2 heures avant votre arrivée (*sauf consigne contraire de l'anesthésiste*).
- Abstenez-vous de fumer, vapo-ter et consommer de l'alcool 12 heures avant votre anesthésie.
- Suivez scrupuleusement les consignes de l'anesthésiste sur l'arrêt, la suspension ou la poursuite de vos traitements.
- Prévenez-nous en cas de nouveaux problèmes de santé.
- Vérifiez que votre « PASSEPORT AMBULATOIRE » est correctement rempli et que tous les documents sont signés.

Un-e infirmier-e vous contactera pour vous donner l'heure de votre admission et vous rappeler les consignes préopératoires.

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

- Prenez votre douche (*n'oubliez pas le shampoing*).
- Brossez-vous les dents
- Ne mettez ni crème, ni déodorant, ni parfum.
- Retirez vos bijoux et/ou piercings.
- Apportez le matériel nécessaire pour conserver vos lentilles, lunettes, dentiers ou appareils auditifs que vous retirerez juste avant votre départ au bloc opératoire.
- Pensez bien à vous munir de votre « PASSEPORT AMBULATOIRE » contenant tous les documents nécessaires au bon déroulement de votre intervention.
- Apportez vos résultats de prélèvements sanguins ou urinaires si besoin, vos ordonnances et vos médicaments pour la journée.

“
*Il est l'heure
de se préparer ...*

Nous vous conseillons d'apporter un nécessaire de toilette et une tenue propre. En effet, il peut arriver, en cas de nécessité médicale, que le/la chirurgien·ne décide de vous garder en observation une nuit.

Évitez autant que possible d'apporter des objets de valeurs



Vous êtes attendu·e directement dans le service de chirurgie ambulatoire, situé au 3^{ème} étage du pavillon Mercier, à l'heure qui vous sera indiquée.

TOUT EST PRÊT !

À VOTRE ARRIVÉE...

- Présentez-vous au niveau du bureau infirmier situé au centre du service.
- L'équipe soignante vous accompagnera en salon ou dans votre box.
- Elle vous donnera toutes les informations relatives à votre séjour et répondra à toutes vos questions.

JUSTE AVANT L'INTERVENTION...

- Vous allez revêtir une tenue préopératoire sans sous-vêtements.
- Vous devez retirer vos prothèses (*dentiers, lunettes, lentilles...*).

Vous serez ensuite conduit-e au bloc opératoire par un-e brancardier-e dès que le personnel sera prêt à vous accueillir.

Vous êtes accompagné-e ?

- Votre accompagnant ne peut pas rester avec vous dans le service mais il pourra patienter dans le hall de l'hôpital et profiter du relais H ou des distributeurs en libre-service.
- Les mineurs peuvent être accompagnés de leurs parents.

ET APRÈS ?

APRÈS VOTRE PASSAGE EN SALLE DE RÉVEIL ...

- Vous serez reconduit-e par un-e brancardier-e dans le service.
- L'équipe paramédicale fera les surveillances postopératoires prescrites et répondra à vos questions.
- Une collation et une boisson vous seront servies quand l'anesthésiste l'aura autorisé.

PAR ICI LA SORTIE ...

- Un questionnaire de sortie est à votre disposition. Nous vous invitons à le remplir et le remettre au personnel soignant avant votre départ.

Votre sortie sera validée par votre chirurgien-ne ou l'anesthésiste puis différents documents vous seront remis :

- Bulletin de sortie
- Ordonnances (*si besoin*)
- Arrêt de travail (*si nécessaire*)
- Courrier de sortie
- Prescription de transport (*si nécessaire*)



Si votre état de santé le justifie, le/la chirurgien-ne ou l'anesthésiste peut décider de vous hospitaliser.

Si vous refusez et décidez de sortir « contre avis médical », vous devez signer une décharge de responsabilité médicale.

Dans ce cas, vous reconnaissez avoir été informé-e des risques encourus consécutifs à votre décision.

LE RETOUR À DOMICILE

- Vous vous engagez à regagner le domicile accompagné·e d'un adulte et qu'une personne majeure soit présente pendant la nuit suivant l'intervention.
- Les mineurs jusqu'à 10 ans doivent être accompagnés de deux adultes à la sortie.
- Vous ne devez pas conduire le jour même et ne pas emprunter seul·e les transports en commun.
- Vous ne devez prendre que les traitements autorisés par votre chirurgien·ne, l'anesthésiste ou votre médecin traitant.

EN CAS DE PROBLÈME

CONTACTEZ LE SERVICE AU 04 70 35 79 77
DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H À 20H

En dehors de ces horaires d'ouverture,
merci de contacter le numéro d'urgence
inscrit sur votre bulletin de sortie.



LE LENDEMAIN DE VOTRE INTERVENTION

**Vous serez contacté·e par un·e infirmier·e
de chirurgie ambulatoire pour prendre
de vos nouvelles et répondre à vos questions.**

UNITÉ DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Tél. : **04 70 35 79 77**

Pavillon Mercier 3^{ème} étage
CENTRE HOSPITALIER DE MOULINS-YZEURE

Retrouvez-nous sur :

www.ch-moulins-zeure.fr



Centre hospitalier
MOULINS YZEURE